



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain, M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude, M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

Objet : Renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La feuille d'érable 34 » pour le local n°2 du 2^{ème} bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC La Barthe de Paulhan

Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur le renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La Feuille d'érable 34 » spécialisée dans le recyclage du carton, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, et qui arrive à échéance au 31 décembre 2010.

Il ajoute que ce nouveau contrat sera établi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, pour un loyer mensuel de 1175,86€.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La Feuille d'érable 34 » spécialisée dans le recyclage du carton, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.